

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – N° 2023-260 « COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN »

L'an 2023, le jeudi 16 novembre, à 18h00, le Conseil de Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Chazey-sur-Ain, sous la présidence de Jean-Louis GUYADER, Président.
Date de convocation : jeudi 9 novembre 2023 - Secrétaire de séance : Daniel MARTIN

Nombre de membres en exercice : 84 - Nombre de présents : 51 - Nombre de pouvoirs : 13 - Nombre de votants : 64

Etaient présents et ont pris part au vote : Max ORSET, Daniel FABRE, Christian de BOISSIEU, Liliane FALCON, Daniel GUEUR, Aurélie PETIT, Vincent MANCUSO, Gisèle LEVRAT, Dominique DELOFFRE, Lionel MANOS, Laurent BOU, Marie-Françoise VIGNOLLET, Daniel MARTIN, Françoise DA SILVA, Patrick BLANC, Jean-Louis GUYADER, Joël BRUNET (*jusqu'à la délibération n°2023-250*), Claire ANDRÉ, Jean PEYSSON, Françoise GARIBIAN, Christian LIMOUSIN, Gérard BROCHIER, Serge GARDIEN, André MOINGEON (*jusqu'à la délibération n°2023-261*), Dominique DALLOZ, Cyril DUQUESNE, Alexandre NANCHI, Walter COSENZA, Lionel KLINGLER, Viviane VAUDRAY, Coraline BABOLAT, Jean-Pierre GAGNE (*jusqu'à la délibération n°2023-222*), Thérèse SIBERT (*jusqu'à la délibération n°2023-259*), Jean-Luc RAMEL (*jusqu'à la délibération n°2023-261*), Elisabeth LAROCHE, Jean ROSET, Patrice MARTIN, Laurent REYMOND-BABOLAT, Nathalie MAGNON-MICOLAS, Pascal PAIN, Béatrice DALMAZ, Lionel CHAPPELLAZ (*jusqu'à la délibération n°2023-259*), Marie-Claude REGACHE, Eliane NAMBOTIN, Josiane CANARD, Patrick MILLET, Marcel JACQUIN, Nazarello ALONSO, Roland BONNARD, Daniel BEGUET, Maud CASELLA, Françoise GIRAUDET, Françoise VEYSSET-RABILLOUD, Eric BEAUFORT, Bernard GUERS.

Etaient excusés et ont donné pouvoir : Jean-Pierre BLANC (à Christian de BOISSIEU), Sylvie RIGHETTI-GILOTTE (à Laurent REYMOND-BABOLAT), Joël MATHY (à Gérard BROCHIER), Stéphanie JULLIEN (à Walter COSENZA), Franck PLANET (à Jean-Pierre GAGNE), Régine GIROUD (à Jean-Luc RAMEL), Marie-José SEMET (à Elisabeth LAROCHE), Denis JACQUEMIN (à Max ORSET), Pascal COLLIGNON (à Christian LIMOUSIN), Valérie CAUWET DELBARRE (à Daniel GUEUR), Fabrice VENET (à Marie-Claude REGACHE), Gilbert BOUCHON (à Josiane CANARD), Emilie CHARMET (à Maud CASELLA), Roselyne BURON (à Bernard GUERS).

Etaient excusés et suppléés : Bernard PERRET (par Françoise DA SILVA), Maël DURAND (par Coraline BABOLAT), Sylviane BOUCHARD (par Eliane NAMBOTIN), Agnès OGERET (par Roland BONNARD).

Etaient excusés : Jean-Marc RIGAUD, Joël GUERRY, Jean MARCELLI, Frédéric TOSEL, Mohammed EL MAROUDI, Frédéric BARDOT.

Etaient absents : Sylvie SONNERY, Stéphanie PARIS, Thierry DEROUBAIX, Patricia GRIMAL, Antoine MARINO MORABITO, Ludovic PUIGMAL, Jean-Alex PELLETIER, Jehan-Benoît CHAMPAULT, Gaël ALLAIN.

Objet : Adaptation du montant de la subvention 2022 d'une association culturelle

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 6 novembre 2023 ;

Mme Aurélie PETIT, vice-présidente, rappelle que par délibération du 17 mars 2022, le Conseil communautaire a octroyé des aides dans le domaine culturel conformément à ses statuts.

Mme Aurélie PETIT indique qu'en raison d'un orage, l'action « séance en plein air » proposée par le cinéma l'Horloge n'a pu se dérouler comme initialement prévu dans le parc du château de Meximieux en août 2022, c'est pourquoi la subvention votée n'avait pas été versée à l'association. Cependant, l'association du cinéma de l'horloge a expliqué que le film a malgré tout été proposé en salle pour le public présent et a fait connaître qu'elle avait toutefois été contrainte de régler certaines dépenses en amont de l'annulation.

Aussi, après étude de la situation, une adaptation proportionnelle du montant de subvention est proposée de 2 000 € à 1 062 €, soit 28,57 % du total du bilan présenté.

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- ACCEPTE de verser la subvention suivante :

➤ Cinéma l'Horloge de Meximieux : 1 062 €

.../...

- ANNULE la précédente subvention de 2 000 € votée le 17 mars 2022 en faveur du cinéma l'Horloge de Meximieux.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme,
Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération,
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 20 novembre 2023
Publiée le 22 NOV. 2023*

Le Président, Jean-Louis GUYADER

Pour le président et par délégation,
Le 1^{er} vice-président
Marcel JACQUIN

